



, un acteur du Centre Pilote wallon des Céréales et Oléo-Protéagineux



, Conseil de Filière Wallonne Grandes Cultures asbl

## Le bon sens pratique contre la mycotoxine DON

DON = déoxynivalénol (toxine produite par certains champignons et qui peut contaminer les grains de céréales).

Si les années où l'on rencontre des problèmes conséquents avec les teneurs en DON ont été peu fréquentes (3 fois en 9 ans ; 2002, 2007 et 2008), un risque subsiste contre lequel le bon sens pratique peut beaucoup.

La contamination des grains de froment en DON se produit au champ. Les conditions météorologiques au moment de la floraison des froments sont déterminantes pour le développement des champignons producteurs de mycotoxines (tel *Fusarium* sp.). Cependant, de nombreux facteurs phytotechniques permettent de limiter fortement le risque de contamination :

- La **rotation** des cultures. Le précédent maïs est le précédent le plus à risque.
- Le **labour** est l'un des meilleurs moyens pour réduire le risque d'infection et plus particulièrement lorsque l'on est sur un précédent favorable comme le maïs. Si le labour n'est pas réalisable, un broyage minutieux des résidus de cultures peut permettre de les dégrader plus rapidement et ainsi réduire le développement des populations de champignons producteurs de mycotoxines.
- Un **choix variétal** adapté. Il existe des variétés tolérantes aux maladies des épis aussi bien parmi les variétés dites "panifiables" que "fourragères".
- Il est possible d'appliquer à la floraison un **traitement fongicide** spécifique aux maladies des épis. Toutefois, même la pulvérisation des fongicides les plus efficaces au moment idéal ne contrôle que partiellement le problème des fusarioses sur épis. Une efficacité de 80 à 90 % est considérée comme un résultat maximum, le plus souvent elle est de l'ordre de 50 à 60%. La rotation des cultures, le travail du sol et le choix variétal restent donc les moyens de prévention les plus efficaces.

La réglementation européenne limite la teneur en DON à 1250 ppb (=1250 µg/kg) dans des grains destinés à l'alimentation humaine. Les amidonniers et les fabricants de bioéthanol ont également adopté cette limite. Cette limite est fixée à 8000 ppb pour l'alimentation animale (recommandation européenne).

### En conclusion :

Les **variétés tolérantes aux maladies des épis** seront préférées. Elles évitent des pertes de rendement lié à ces maladies.

Lors de la moisson, le tri entre les silos est réalisé sur base de l'humidité et de la variété. L'incorporation d'un lot contaminé en DON dans un silo de froment panifiable peut contaminer tout le silo et conduire à le déclasser entièrement. Afin d'éviter une telle situation, il faut éviter qu'un froment cultivé en conditions à risques, c'est-à-dire en non labour sur un précédent maïs, soit destiné à la panification, la production d'amidon ou de bioéthanol,... sauf si en fin de course l'année a été défavorable à la production de mycotoxines.

Pour répondre à cette dernière question, un réseau mis en place par le CRA-W et développé au sein de la Filière Grande Culture grâce au concours du CARAH, du CADCO du CPL VEGEMAR, du PIC a pour but d'établir, peu avant la récolte, le niveau de risque de l'année. Ce réseau peut, si nécessaire diffuser des avertissements... Soyez-y attentif !

Réalisé par le Conseil de Filière Grande Culture, le CADCO et leurs membres



Centre agricole pour le développement des céréales et des oléo-protéagineux  
ir. Bertel X. (081/62.56.85) ; [www.cadcoasbl.be](http://www.cadcoasbl.be) ; n° d'entreprise : 0460362988

Avec le soutien du Service public de Wallonie - DGARNE

Direction du développement et de la vulgarisation



Wallonie